

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre HESINGUE et SAINT-LOUIS

4. Classification CPV :

Libellé du code CPV principal	
45233162 - 2	Piste cyclable
45233140 - 2	Travaux routiers

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°25-60708 du 28/05/2025.

7. Attribution du marché :

Lot 1 : Voirie et réseaux humides

Titulaire :

Eiffage ROUTE NORD EST SAS
Lieu-dit Oberhardt
68890 REGUISHEIM

Montant des prestations :

pour un montant total de 453 239,55 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle), tiré du cadre de devis après négociation remis par le candidat.



Date d'attribution du marché :

Lundi 28 juillet 2025

Lot 2 : Réseaux secs

Titulaire :

ETPE SAS
10 rue de Neusetz
68440 STEINBRUNN LE HAUT

Montant des prestations :

pour un montant total de 86 075,00 € HT tiré du cadre de devis après négociation remis par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Lundi 28 juillet 2025

Lot 3 : Espaces Verts

Titulaire :

SN MULLER PAYSAGES
Route de Waltenheim
68510 GEISPITZEN

Montant des prestations :

pour un montant total de de 26 694,00 € HT (tranche ferme et tranche optionnelle), tiré du cadre de devis après négociation remis par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Lundi 28 juillet 2025

8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés : Lundi 28 juillet 2025

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

10. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 5 août 2025

